# PRADO, le service d'accompagnement à domicile après hospitalisation

**Programme BPCO** 







## Le service s'appuie sur des analyses scientifiques convergentes

Taux de survie des patients BPCO après 1ère hospitalisation pour exacerbation = 80% à 1 an et 40% à 5 ans (1) taux de mortalité à 5 ans de 17 % pour les stades I, 42 % pour les stades II, 49 % pour les stades III et 73 % pour les stades IV

Ré hospitalisation = facteur aggravant > 34% des patients sont hospitalisés de nouveau dans les 90 jours suivant une première exacerbation et 95% des ré-hospitalisations sont dues à des cas d'exacerbations (2)

- La littérature scientifique (3) atteste d'un impact important des programmes de suivi des patients BPCO initiés lors d'une hospitalisation pour exacerbation :
  - -sur le nombre d'hospitalisations pour <u>exacerbation de BPCO</u> (-33 %) et
  - -sur le nombre d'hospitalisations toutes causes confondues (-25 %)
- En outre, les exacerbations représentent entre 75% (4) et 90% (5) du coût des hospitalisations
- (1) Sprooten and al. « Five-year follow-up after hospitalisation for acute exacerbation of COPD ». Proc Am Thorac Soc 2006
- (2) Roberts and al., « Audit of acute admissions of COPD: standards of care and management in the hospital setting ». European Respiratory Journal, 2001
- (3) Jean Bourbeau et al., « Reduction of Hospital Utilization in Patients With Chronic Obstructive Pulmonary Disease : A Disease-Specific Self-management Intervention » Arch Intern Med. 2003;163(5):585-591
- (4) Simoens and al., « Clinical and economic analysis of antimicrobial therapy of chronic obstructive pulmonary disease exacerbations », 2006
- (5) Oostenbrink and al., « Resource use and risk factors in high-cost exacerbations of COPD. », Respiratory Medicine, 2004





## Le PRADO BPCO : une offre de service de l'Assurance Maladie pour les patients souffrant d'exacerbation de BPCO

#### Une population sous-consommante et très souvent ré-hospitalisée

55 729 personnes hospitalisées sont retournées à domicile

43% des patients ré-hospitalisés pour toutes causes confondues dans les 6 mois :

- 18 % pour pathologies respiratoires
- 7 % pour pathologies cardiaques
- 18 % pour toute autre cause

**33** % n'ont pas consulté de <u>médecin traitant</u> dans les 7 jours (guide parcours HAS) 71 % n'ont pas consulté de <u>pneumologue</u> dans les 3 mois (guide parcours HAS)

**49%** n'ont pas bénéficié de soins infirmiers dans les 2 mois (37% dans les 6 mois)

**72%** n'ont pas bénéficié de soins de kinésithérapie dans les 2 mois (65% dans les 6 mois)

**Objectif :** Proposer une offre de suivi à domicile suivant l'hospitalisation afin de diminuer les taux de ré-hospitalisation et de mortalité et améliorer la prise en charge

\*Estimation à partir de l'algorithme de définition des exacerbation de l'Institut National de Veille Sanitaire :Institut de veille sanitaire Hospitalisations pour exacerbations de BPCO : comment les identifier à partir du PMSI ?



## Le service PRADO, priorité de l'Assurance Maladie



## Objectifs globaux du service PRADO

Permettre au patient de retourner au domicile dès que l'hospitalisation n'est plus nécessaire (=raccourcir les séjours qui peuvent l'être, répondre à la demande des patients) Accompagner l'évolution des techniques médicales qui favorisent le développement des pratiques en ambulatoire et des hospitalisations plus courtes

Eviter des organisations d'aval trop coûteuses si elles ne sont pas nécessaires Adapter les circuits de prise en charge aux besoins du patient

Eviter des ré-hospitalisations liées à une insuffisance de suivi post-hospitalisation

#### Maternité

Accompagner les mères et leur enfant en accompagnant la réduction de la durée de séjour

### Chirurgie

Proposer une prise en charge en ville quand l'équipe médicale estime que l'état du patient ne nécessite pas un séjour en SSR

## Pathologies chroniques

Insuffisance cardiaque, BPCO, PAERPA: Eviter des ré-hospitalisations et des décès Expérimentation AVC: Diminuer les récidives, les ré-hospitalisations et les décès

Le service PRADO est confirmé dans les priorités de la CNAM pour répondre aux enjeux du virage ambulatoire de la Stratégie Nationale de Santé



## Le service de l'Assurance Maladie s'appuie sur des recommandations de la HAS sur le thème de la BPCO

Suivi minimal des patients selon le stade de gravité en dehors des exacerbations

Stade I

Stade II

Stades III et IV patient sans OLD\*

Stade IV patient sous OLD et/ ou VNI\*\* à l'état stable

À adapter en fonction des besoins

Fréquence des consultations à l'état basal

Médecin généraliste : consultations dédiées à la BPCO 1 ou 2 fois par an Avis du pneumologue : selon les besoins

Médecin généraliste : tous les 3 mois

Pneumologue: 1 fois par an

Médecin généraliste : tous les mois

Pneumologue: tous les 6

mois

Prestataire : selon le forfait à adapter si besoin

Au décours d'une hospitalisation pour exacerbation Consultation du médecin généraliste : dans la semaine qui suit la sortie Consultation du pneumologue : 1 à 3 mois au plus tard avec EFR\*\*\* et gaz du sang Si état de base non atteint : consultations supplémentaires selon l'évolution

#### Comment prévenir les ré-hospitalisations après une exacerbation de BPCO?

#### Points clés:

- Education du patient
- Organisation de la sortie
- Coordination du parcours de santé par l'équipe de soins primaire (MT, IDE, MK...)

Comment mettre en œuvre la réhabilitation respiratoire pour les patients ayant une bronchopneumopathie chronique obstructive ?

\*\* VNI: ventilation non invasive

\*\*\*EFR: exploration fonctionnelle respiratoire

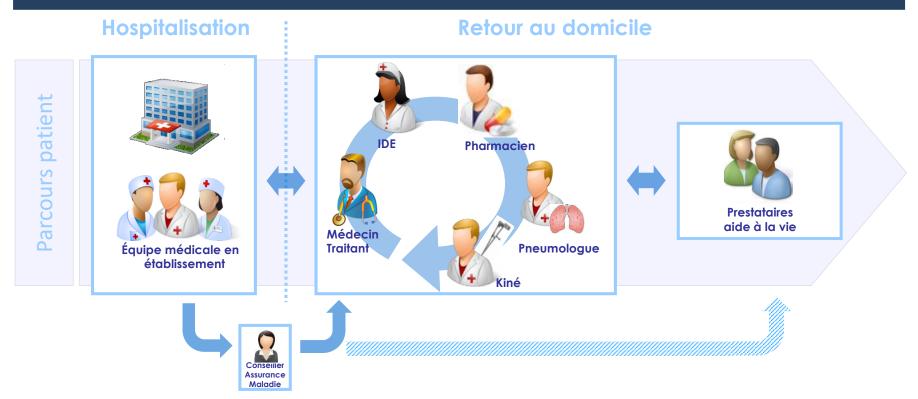


<sup>\*</sup> OLD :oxygénothérapie de longue durée



## PRADO BPCO: Une prise en charge coordonnée autour du patient

Cible du service : patient majeur du régime général hors SLM ayant été hospitalisé pour exacerbation de BPCO étant éligible à un service d'accompagnement du retour à domicile BPCO



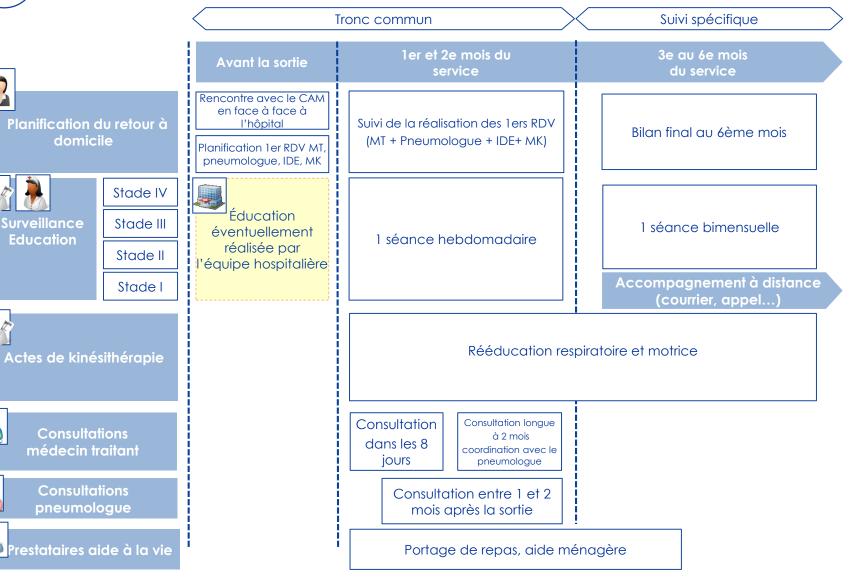
Le conseiller de l'Assurance Maladie est un facilitateur entre les professionnels de santé de ville et le patient pour son retour à domicile : il n'intervient pas dans les décisions médicales

Le service et les outils sont réalisés en partenariat avec la Société Française de Pneumologie de Langue Française, la Fédération Française de Pneumologie et l'UNPS





## BPCO: Parcours d'accompagnement en sortie d'hospitalisation



+ Consultations MT et pneumologue en fonction des besoins du patient



## Les 6 étapes de l'offre PRADO



1

Éligibilité du patient au service par l'équipe médicale, demande de l'accord du patient pour visite du CAM

et détermination de la date de sortie

2

Information par le CAM et adhésion du patient

Pendant l'hospitalisation

3

Prise des rendez-vous par le CAM avec les PS choisis par le patient

4

Initiation de la démarche d'aide à la vie si nécessaire

5

Sortie d'hospitalisation

Remise au patient du carnet de suivi par l'équipe médicale

6

De retour à domicile

Prise en charge par les professionnels de santé(IDE, MK, MT, pneumologue) et les prestataires d'aide à la vie

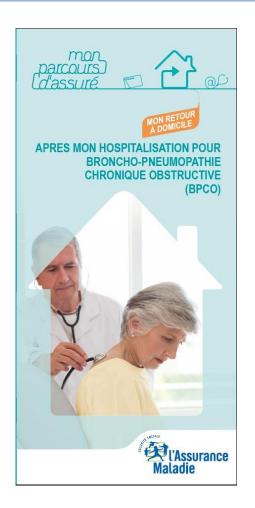


## Le dépliant de présentation pour le patient



#### Le dépliant de présentation permet de présenter le service aux patients

- Informe le patient qu'il peut être accompagné lors de son retour à domicile si les conditions médicales le permettent
- Indique comment bénéficier du service
- Précise le rôle de l'IDE, du MK, du MT, du pneumologue
- Informe de la possibilité de bénéficier d'une aide à la vie (sous conditions)
- Précise le rôle du CAM







## Pendant l'hospitalisation : Prise des RDV par le CAM

**Objectif du conseiller de l'Assurance Maladie :** Organiser le premier rendez vous du patient avec les professionnels de santé libéraux à sa sortie d'hôpital

• Contacte le médecin pour organiser le 1 er rendez-vous dans les 7 jours après la sortie d'hôpital et l'informe de l'adhésion de son patient



Contacte l'IDE sélectionné par le patient (disponibilité, planification du premier rendez-vous)



Contacte le MK sélectionné par le patient (disponibilité, planification du premier rendez-vous)



■ Contacte le pneumologue de ville lorsqu'il n'y a pas de rendez-vous fixé avec le pneumologue hospitalier au cours du 2ème mois après la sortie d'hôpital



■ Remet le carnet de suivi à l'équipe médicale après avoir renseigné la date des 1 ers RDV et ses coordonnée



• Signale au Médecin Conseil (MC) le 1er patient inclus de chaque MG





• Visite ou contact téléphonique au 1 er patient inclus (avec incitation à consulter Ameli.fr pour les mémos)

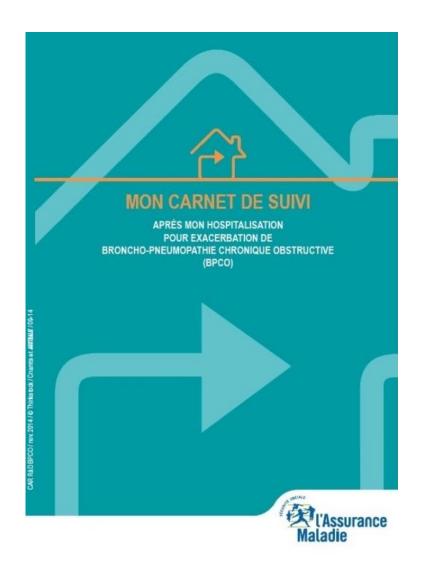


Envoie ou remet le « kit MT »





## Sortie d'hospitalisation : les documents à remettre au patient



#### Mon carnet de suivi

Ce carnet de suivi remis en fin d'hospitalisation, vous donne toutes les informations utiles sur la broncho-pneumopathie chronique obstructive pour vous aider à mieux vivre avec cette maladie.

Il est aussi l'outil de coordination entre les professionnels de santé qui interviennent dans la prise en charge de votre broncho-pneumopathie.

Pensez à le présenter à chaque professionnel de santé pour qu'il puisse prendre connaissance de son contenu, y inscrire ses observations et échanger sur votre état de santé. Emportez-le aussi en vacances ou si vous avez à vous rendre aux urgences. Ce sera une aide précieuse pour les professionnels de santé qui vous prendront en charge.

PRÉNOM		
ADRESSE		



au secret professionnel.



## Le carnet de suivi : outil pour aider le patient à se prendre en charge

#### Le carnet de suivi a deux objectifs :

- Pour le patient : l'informe sur sa maladie, son suivi, son traitement et l'aide à l'auto-surveillance
- Pour les PS: facilite le suivi du patient, la coordination et la communication entre les PS
- → Il est remis par l'équipe médicale au patient à la sortie d'hospitalisation

#### Rendez-vous

- Numéros d'urgence
- Coordonnées des professionnels de santé et des services sociaux
- Rendez-vous planifiés des professionnels de santé et des prestataires d'aide à la vie (si nécessaire)

#### Support d'éducation

- Qu'est-ce que la BPCO ?
- Signes d'alerte
- BPCO et vie quotidienne
- Connaissance du traitement
- Prise de médicaments

#### Auto-surveillance

- Auto-surveillance des symptômes respiratoires
- Détection des signes d'alerte

#### Surveillance PS

- SurveillanceIDE/MK
- Surveillance médecins /liaison IDE /MK / Pneumologue
- Bilan IDE/MK et médecin des deux premiers mois de suivi





#### Le carnet de suivi a deux objectifs :

- Pour les PS: facilite le suivi du patient, la coordination et la communication entre les PS
- Pour le patient : l'informe sur sa maladie, son suivi, son traitement et l'aide à l'auto-surveillance
- → Il est remis par l'équipe médicale au patient à la sortie d'hospitalisation

#### Rendez-vous

- Numéros d'urgence
- Coordonnées des professionnels de santé et des services sociaux
- Rdv planifiés des professionnels de santé et des prestataires d'aide à la vie (si nécessaire)

#### MES RENDEZ-VOUS

Grâce au service de retour à domicile de l'Assurance Maladie, je bénéficie d'un accompagnement personnalisé.

Mon conseiller de l'Assurance Maladie inscrit dans les pages suivantes les rendez-vous qu'il a pris pour moi :

- mon 1<sup>er</sup> rendez-vous avec mon infirmièr(e),
- mon 1<sup>er</sup> rendez-vous avec mon masseurkinésithérapeute,
- mon prochain rendezvous avec mon médecin traitant,
- mon prochain rendezvous avec mon pneumologue.

Je pense à y indiquer les



#### Mes rendez-vous

#### avec mon infirmièr(e)

Dans le cadre du service de retour à domicile, mon infirmièr(e) me rend visite pour le suivi de ma broncho-pneumopathie chronique obstructive.

- une fois par semaine durant les 2 mois suivant la fin de mon hospitalisation;
- le suivi est ensuite adapté à l'évolution de mon état de santé du 3° au 6° mois après ma sortie.

Mon conseiller de l'Assurance Maladie a indiqué ci-dessous la date de la première visite de :

ladame / Monsieur							
9			ı		à	h	I

#### MON SUIVI INFIRMIER DU 1ER AU 2E MOIS

Je note la date de mes rendez-vous suivants :

Le				-		d			
Le			L	L	Ц	à	Ш	h	
Le			1	I		à	Ш	h	
Le			1	Ì		à	Ш	h	
Le			1	1		à		h	
Le			1	Ī		à	Ш	h	
Le			1	1		à	Ш	h	



## Le carnet de suivi : support éducationnel



## Support d'éducation

- Qu'est-ce que la BPCO ?
- Signes d'alerte
- BPCO et vie quotidienne
- Connaissance du traitement
- Prise de médicaments

#### J'apprends à connaître

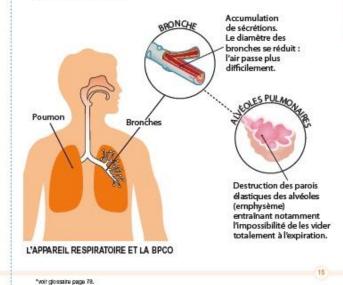
#### ma maladie

QU'EST-CE QUE LA BRONCHO-PNEUMOPATHIE CHRONIQUE OBSTRUCTIVE (BPCO)?

La broncho-pneumopathie chronique obstructive, désignée sous le sigle BPCO, est une maladie chronique des poumons qui apparaît le plus souvent après 40 ans.

Elle se caractérise par l'apparition progressive de lésions respiratoires avec :

- une inflammation des bronches\* qui entraîne leur rétrécissement,
- la destruction d'une partie des alvéoles pulmonaires\* qui sont, dans les poumons, les zones d'échange de l'oxygène et du gaz carbonique avec le sang. Cette désagrégation des alvéoles est appelée «emphysème»\*.



#### Je reconnais les signes d'alerte

#### et les situations d'urgence

Les signes avant-coureurs de l'exacerbation doivent m'alerter.

#### J'APPELLE IMMÉDIATEMENT MON MÉDECIN TRAITANT DANS CHACUNE DE CES SITUATIONS :



Contacter immédiatement son médecin ou un service d'urgence (15 ou 112 d'un portable) peut permettre un traitement d'urgence et d'éviter une réhospitalisation. Prévenir tôt et au moindre doute, c'est éviter les complications de la maladie et l'aggravation de mon état.

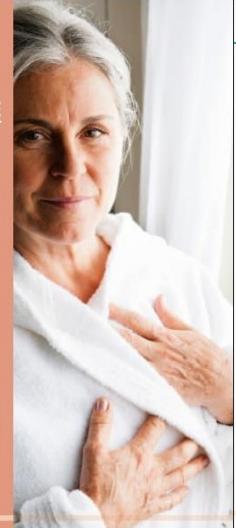
#### **Auto-surveillance**

- Autosurveillance des symptômes respiratoires
- Détection des signes d'alerte

### JE ME SURVEILLE

Dès mon retour à domicile, je surveille particulièrement mon souffle et je me montre attentif à certains changements dans ma forme physique : modification du poids, fatigue, difficultés d'expectoration, fièvre, anomalie de coloration des extrémités, augmentation de la somnolence, troubles inhabituels de l'humeur ou du caractère, pertes de mémoire....

Lors de chaque visite, je communique toutes mes observations à mon infirmièr(e), mon masseurkinésithérapeute et à mon pneumologue et médecin traitant à l'aide de ce carnet.



#### Je me surveille

#### tous les jours

J'utilise les grilles des pages suivantes pour me surveiller et noter chaque jour les éventuels changements que j'observe concernant ma respiration, ma toux, mes crachats, ma fatigue ou des gonfiements. Je n'hésite pas à discuter de toute évolution avec mon infirmièr(e) et lors de ma prochaine visite chez le médecin.

Et j'appelle immédiatement mon médecin traitant si je constate que j'ai de la flèvre, que je respire plus difficilement que d'habitude ou que mes crachats sont purulents ou davantage purulents.

	Je suis plus essouflé(e)	Je tousse plus	Mes crachats sont inhabituels
lundi			
mardi			
mercredi			
jeudi LLLL			
vendredi			
samedi			
dimanche			

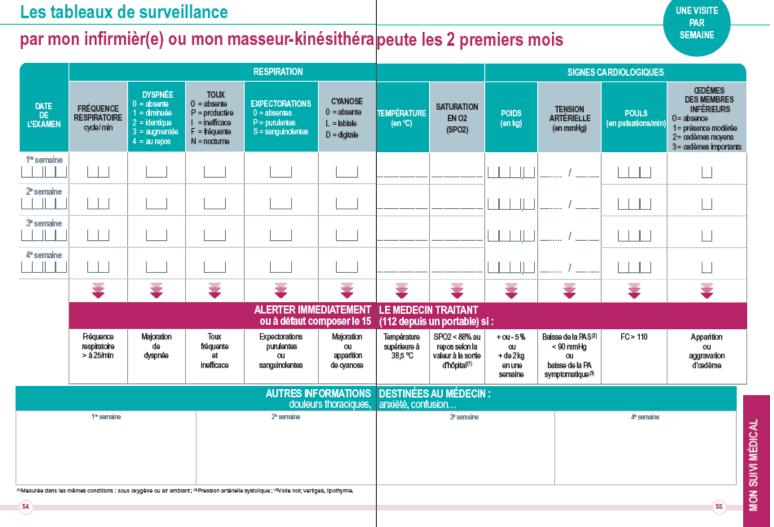


#### Le carnet de suivi : surveillance PS



## Surveillance PS

- Surveillance IDE/MK
- Surveillance médecins /liaison IDE /MK / Pneumologue
- Bilan IDE/MK et médecin des deux premiers mois de suivi

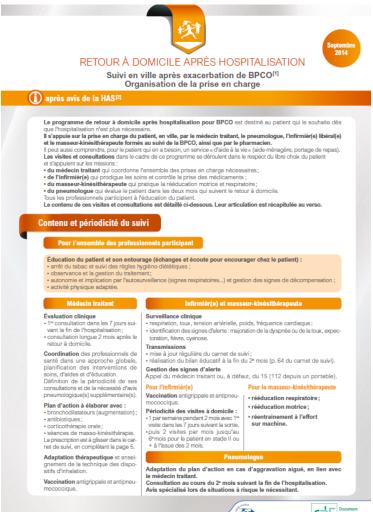






### Des fiches pratiques à destination des PS validées par la HAS

Objectif: aider le professionnel de santé dans le suivi de son patient après un épisode d'exacerbation de BPCO



Suivi en ville après hospitalisation pour exacerbation de BPCO Organisation de la prise en charge Articulation des consultations et visites Patient hospitalisé pour BPCO Déclaré éligible par l'équipe hospitalière observance Remise de la lettre de liaison Suivi par Suivi par le le masseurkinésithérapeute entre J+1 Consultation 1<sup>re</sup> visite précoce surveillance clinique et et suivi éducatif coordination des soins suivi éducatif du patient évaluation clinique Consultation respiratoire et rappels éducatifs mise à jour du camet de suivi adaptation thérapeutique et plan motrice rappels éducatifs d'action si non réalisés par l'hôpital planification des visites adaptation réentrainement à ultérieures avis spécialiste si nécessaire du traitemen mise à jour du camet de suivi EFR et gaz du sang • mise à jour du Consultation(s) camet de suivi Visites 1 fois per semaine jusqu'à la 8° semain intermédiaire(s) · mise à jour du suivantes camet de suivi selon les hesoins à défaut poursuite des séances Avis du planification des pneumologue visites uttérieures et de suivi éducatif mise à jour du camet de suivi Consultation planification des visites longue ultérieures (après bilan éducationnel infirmier et consultation pneumologue) Bilan Évaluation globale du patient éducatif (voir carnet de suivi page 60 et fiche « consultation longue ») des 2 premiers mois de suivi Réhospitalisation et détermination du stade de Gold (réalisé lors de la 8º visite) en urgence du patient : Stade II ou plus Stade I Rappels 3° à 6° éducationnels par Visites Prescription Pour le patient en l'Assurance Maladie de 8 visites 2 par mois pendant 4 mois stade II ou plus pendant 4 mois infirmières chez le natient en stade II ou plus poursuite des visites pour les mois suivants justifié acurcus : HAS, guide du parcours de soins, Bronchopneumopathie chronique obstructive, filvrier 2012 INBPCO: broncho-pneumopathie chronique obstructive. \*\*\*WWATER-scriment\*\*

\*\*Riblate de la BPOC selon la classification spirométrique en stados de sixvisité (Gold) :

\*\*Stado I VYMS/CVF - 70%, F0% + VMS - 80% de la valour prédite

\*\*Stado I I VYMS/CVF - 70%, F0% + VMS - 80% de la valour prédite

\*\*Stado I I VYMS/CVF - 70%, F0% + VMS - 80% de la valour prédite

\*\*Stado II V YMS/CVF - 70%, VMS - 80% de la valour prédite

\*\*Stado II V YMS/CVF - 70%, VMS - 80% de la valour prédite ou VMS - 80% de la valour prédite avoc insuffisance respiratoire chronique

\*\*Stado II V YMS/CVF - 70%, VMS - 80% de la valour prédite ou VMS - 80% de la valour prédite avoc insuffisance respiratoire chronique MJ = jour de la sortie de l'hôpital. J+1 = lendemain de la sortie de l'hôpital, J+7 = 7º jour suivant la sortie d'hôpital. L'Assurance La santé progresse avec vous

La santé progresse avec vous









## Financement de la prestation d'aide à la vie

**Objectif :** favoriser le retour à domicile des patients nécessitant temporairement un soutien à la vie quotidienne en participant au financement

Cible

Les patients avec besoin d'aide à la vie sont identifiés par l'équipe médicale dans la grille d'éligibilité et signalés au service social par le CAM

Contenu

• Aide ménagère (ménage, repas, courses) et/ou portage de repas sous forme d'un nombre d'heures modulable jusqu'à 20h/mois

Durée

• 1 mois renouvelable (maximum 3 mois)

**Modalités** 

Prestation sous conditions de ressources

• Le service social de la CARSAT/CPAM assure le suivi à domicile (vérification de la mise en route du dispositif, visite à domicile en cas de renouvellement)

Outils



Le dossier « demande d'accompagnement à la sortie d'hospitalisation » (commun CNAV/CNAMTS)



Le barème de ressources (commun CNAV/CNAMTS)

A noter que les patients peuvent souvent aussi bénéficier de telles prestations via leur complémentaire

